REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MARIGNY-SAINT-MARCEL

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL N° 07/2026

Du Vendredi 5 juin 2026

Présents : Jean-Pierre FAVRE, le maire , Robin LAPLACE, Michèle FIEVET, Adjoints
Michel BOUCHET, Béatrice BUTTIN, Michel VOLLE, Nathalie CHAVANEL, Jean-Luc BICHET, Gabriel BOURGON, Virginie GERNEZ, conseillers municipaux,

Procurations : Philippe MIGUET donne pouvoir à Jean-Pierre FAVRE
Fabrice DOS REIS donne pouvoir à Michèle FIEVET
Manon GAUDIN donne pouvoir à Gabriel BOURGON
Marie-Laure GIROUD donne pouvoir à Béatrice BUTTIN
Aurélie MAILLOT donne pouvoir à Jean-Luc BICHET

Absents :

A été nommée secrétaire de séance : Michèle FIEVET

Sujets soumis à délibération :

1/ Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.)

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

1- Composition du bureau électoral
M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM./Mmes BUTTIN Béatrice, BOUCHET Michel, LAPLACE Robin et BOURGON Gabriel.
La présidence du bureau est assurée par ses soins.

2- Élection des délégués
M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

2-1 Élection des délégués titulaires

a. Nombre de conseillers présents et représentés	**15**
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	**0**
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	**15**
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	**0**
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	**0**
f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	**15**
g. Majorité absolue	**8**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre **décroissant** des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	**NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS** en chiffres et en toutes lettres	
FAVRE Jean-Pierre	15	Quinze
GIROUD Marie-Laure	15	Quinze
VOLLE Michel	15	Quinze

M. **FAVRE Jean-Pierre**,
A été proclamé élu au **1er** tour et a déclaré **accepter** le mandat.

Mme **GIROUD Marie-Laure**,
A été proclamée élue au **1er** tour et a déclaré **accepter** le mandat.

M. **VOLLE Michel**,
A été proclamé élu au **1er** tour et a déclaré **accepter** le mandat.

2-2 Élection des délégués suppléants

a. Nombre de conseillers présents et représentés	**15**
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	**0**
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	**15**
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	**0**
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	**0**
f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	**15**
g. Majorité absolue	**8**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre **décroissant** des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	**NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS** en chiffres et en toutes lettres	
CHAVANEL Nathalie	15	Quinze
LAPLACE Robin	15	Quinze
BICHET Jean-Luc	15	Quinze

Mme **CHAVANEL Nathalie**,
A été proclamée élue au **1er** tour et a déclaré **accepter** le mandat.

M. **LAPLACE Robin**,
A été proclamé élu au **1er** tour et a déclaré **accepter** le mandat.

M. **BICHET Jean-Luc**

A été proclamé élu au **1er** tour et a déclaré **accepter** le mandat.

Questions diverses :

Néant

La séance est levée à 22 h 00.

La secrétaire de séance,

Michèle FIEVET

Le Maire,

Jean-Pierre FAVRE